

---

Deuxième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Société des forces motrices de la Grande-Eau, Aigle*
2. *Nom et siège de la société anonyme repreneuse: Romande Energie SA, Clarens-Montreux*
3. *Décision par: l'assemblée générale ordinaire*
4. *Date de la décision: 29.04.2003*
5. *Echéance de préavis des créances: 16.06.2003*
6. *Adresse pour la déclaration des créances: Romande Energie SA, Secrétariat général, rue de Lausanne 53, Case Postale, 1110 Morges 1*
7. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
8. *Remarques: Les actifs et les passifs de la société passent à Romande Energie SA par voie de succession universelle. Les créanciers sont également informés que la fusion du patrimoine des 2 sociétés conformément à l'art. 748 ch. 6 CO en relation avec 745 al. 3 pourra s'opérer à l'échéance d'un délai de 3 mois courant dès la publication du 3e appel aux créanciers.*

Romande Energie SA  
1110 Morges

(00981110)